

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 21/02/2022**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60							
CESNY LES SOURCES SECTIONS ACQUEVILLE ET PLACY EXTENSION ESSON	larguilly	26	33	78	○	□	▲
3 lots de parcelles en nature de labour et d'herbage pour 24ha environ et 2ha de bois environ							
TILLY SUR SEULLES	les habards	17	21	00	○	□	▲
Parcelles en nature de labour conduites en agriculture biologique							
TILLY SUR SEULLES	les goulyettes	20	21	47	○	□	▲
Parcelles en nature de labour conduites en agriculture biologique							
VIRE NORMANDIE SECTION COULONCES	la groudière	4	05	72	○	□	▲
Labour et prés							
VERSAINVILLE EXTENSION EPANEY	"Les Brises" - "Le Bois de Catelonde"	1	70	00	○	□	▲
Parcelles de labour.							
VARAVILLE	"Le Petit Harcouel"	39	58	05	○	□	▲
Herbages.							
EXPLOITATION AGRICOLE							
AURSEULLES SECTIONS ST GERMAIN D'ECTOT ET TORTEVAL EXTENSION CAUMONT SUR AURES SECTION LIVRY	les evrards, le bois de St Germain, les longs champs	73	35	27	◐	□	▲
Une exploitation agricole composée d'un corps d'exploitation avec une grande maison d'habitation, une dépendance en pierre, un garage, une stabulation basse, et de 2 hangars de stockage, et un ensemble de parcelles de terre en herbage et labour organisé en 4 îlots principaux.							
50 MANCHE - 02 31 47 23 64							
GAVRAY-SUR-SIENNE (LE MESNIL AMAND)	La Valette à la Carrière	1	29	83	○	□	▲
Biens propriétés de la SAFER de Normandie							
GAVRAY SUR SIENNE (SOURDEVAL LES BOIS)	La Baleine	3	73	00	○	□	▲
CARENTAN LES MARAIS (MONTMARTIN EN GRAIGNES)	Le Château des Vignes	6	82	59	○	□	▲
Convention de mise à disposition							
CARENTAN LES MARAIS (MONTMARTIN EN GRAIGNES)	La Féverrie	2	51	68	○	□	▲
Convention de mise à disposition							
CARENTAN LES MARAIS (MONTMARTIN EN GRAIGNES)	La Nef du Pas	3	94	40	○	□	▲
Convention de mise à disposition							
SAUSSEY	La Grande Lande	1	79	20	○	□	▲
Urbanisme : Zone NC de la carte communale							
CARENTAN LES MARAIS (BREVANDS)	Le Clos du Moulin	15	33	13	○	□	▲
Urbanisme : Commune au RNU							
MUNEVILLE LE BINGARD EXTENSION PIROU	Le Close - Le Haut du Pré	2	66	45	○	□	▲
Urbanisme : Commune de MUNEVILLE LE BINGARD : Zone NC de la carte communale et Commune de PIROU : Commune au RNU							
MUNEVILLE LE BINGARD	Le Bois de Bas	1	23	33	○	□	▲
Zone NC de la carte communale							
MUNEVILLE LE BINGARD EXTENSION PIROU	Le Haut de Bingard - Le Champ Pirou	28	52	65	◐	□	▲
Parcelles C 221, 641 et 643 sur MUNEVILLE LE BINGARD supportent un bâtiment à rénover en zone constructible. Urbanisme : Commune de MUNEVILLE LE BINGARD : Pour les parcelles C 221, 641 et 643 : Zone Constructible de la carte communale. Pour les autres parcelles : Zone NC de la carte communale et Commune de Pirou : Commune au RNU.							
DRAGEY RONTHON	Tissey	5	87	36	○	□	▲
Zone : A							
CONDE SUR VIRE	L'Angle	3	61	46	○	□	▲
JUILLEY EXTENSION PRECEY	Haut Vaupres - Le Bas Glatigny	15	46	97	○	□	▲
ST GEORGES MONTCOCQ	Cresme	12	25	10	◐	□	▲
Présence d'un bâtiment agricole							
SAVIGNY LE VIEUX	La Motte Saint Jean	18	38	76	●	□	▲
Présence de maison d'habitation et bâtiments d'exploitation							
SAVIGNY LE VIEUX	Les Châteaux, La Croix Geslin, Le Coignet, La Croix du Pas de l'Ane, Le Pertuis et Le Bas Plochins	23	94	59	○	□	▲
ST VIGOR DES MONTS	La Bonnière	00	16	47	○	□	▲
Bien propriété de la SAFER de Normandie							
ST VIGOR DES MONTS	La Bonnière	00	65	34	○	□	▲
Bien propriété de la SAFER de Normandie : Parcelle cadastrée section ZK n° 116 (ex 22p) d'une contenance de 65a 34ca avec présence de silos à maïs.							
27 EURE – 02 35 59 66 97							
EXPLOITATION AGRICOLE							
SAINT-PIERRE-DU-BOSGUERARD - EXTENSION : LES MONTS DU ROUMOIS	LA MESANGERE, LE MESNIL, BAGATELLE, LE VIVIER	72	59	18	◐	□	▲
Ensemble de parcelles majoritairement en nature de culture avec présence de bâtiments d'exploitation et cession d'un fonds agricole comprenant notamment du matériel							

FONTAINE LE BOURG	"L'usine des Prés" "Hameau du Petit Tendos"	2 30 22			
BERNIERES Avec bâtiments d'habitation et d'exploitation.	"Ferme à Dufresne"	4 72 26			